

## À propos d'un centenaire...

Faire mémoire est inscrit dans la conscience de chaque chrétien. Cela concerne d'abord les faits et gestes de Jésus Christ et aussi la vie et les actes de celles et ceux qui nous ont précédés dans la foi. Il y a également un devoir de mémoire civique : les célébrations du Centenaire de l'Armistice de la « Grande Guerre » amènent leur lot de souvenirs et d'hommages. En écho à ces manifestations j'aimerais rappeler deux aspects de ce premier conflit mondial.

Tout d'abord, la présence de nombreux prêtres sur le champ de bataille. Depuis 1889, les ecclésiastiques étaient tenus à un an de service. On parla de la loi des « curés sac au dos ». En 1914, certains étaient incorporés dans le service de santé (brancardiers - tâche éprouvante et dangereuse - et infirmiers dans les hôpitaux de campagne), d'autres étaient intégrés dans les unités combattantes. Il y avait aussi les aumôniers militaires : ils seront entre 800 et 1 000 pour accompagner les soldats, entretenir le moral et... préparer à la mort. Leur proximité avec les combattants leur vaudra l'estime de tous. Un témoignage parmi d'autre, celui d'Aimé Dalverny (\*), oblat de Marie, ordonné en 1903, mort au front en 1918 qui écrit dans son carnet de guerre :

*« 1<sup>er</sup> janvier 1918 : Je me suis réveillé la première fois en 1918 avec la douleur et l'appréhension. J'ai envisagé les souffrances, maladies, blessures, asphyxie, mort que me réserve peut-être 1918. Mais Jésus sera avec moi, je serai rédempteur avec lui... Je me suis dit que Jésus-Christ me demande de lui prêter ma pauvre personne pour qu'il souffre avec moi. Souffrances de tous les jours : froid, faim, cafard, corvées, exercices, que sais-je ? D'avance, j'unis mes souffrances aux siennes, mon agonie à la sienne, et je me trouverai être un rédempteur des autres. Peut-être mériterais-je par là une mort chrétienne à des soldats, à des civils, qui, sinon, seraient peut-être morts sans se réconcilier avec Dieu. C'est là le sens chrétien " de mourir pour la France " ».*

À l'arrière, l'exercice de la charité par les femmes engagées dans des mouvements chrétiens, fut remarquable - en particulier celles de la Ligue Patriotique Des Femmes (LPDF). Avant guerre elle avait fondé 124 bibliothèques, 121 patronages, 24 garderies, 42 écoles ménagères et plusieurs caisses de mutualité ; son organe, *Le Petit Écho*, tirait à 400 000 exemplaires. Pendant le conflit, les œuvres, souvent dirigées par des ecclésiastiques non-mobilisés, mais maintenues par les femmes ligueuses, ont fait hospitaliser une foule de réfugiés dans les écoles libres ; 83 restaurants ou cantines, 150 ouvriers et 77 orphelinats ont été constitués dans le seul diocèse de Paris. La LPDF possédait plusieurs ouvriers dans chacune des grandes villes où elle est implantée. En Seine-et-Oise elle contribue à l'organisation d'une caisse mutuelle pour les orphelins de guerre. Elle redistribue des quêtes paroissiales aux familles nécessiteuses (diocèse de Nice), confectionne des vêtements chauds pour les soldats en utilisant la jeunesse des patronages pour le ramassage du textile... Après guerre, les ligueuses soutiendront l'accès au vote pour les femmes.

Tout cela il ne faut certes pas l'oublier et en rendre grâce. Mais il est aussi urgent et nécessaire de se souvenir de ceci : la paix est un bien inestimable et fragile. Soyons tous aujourd'hui artisans de paix pour notre temps !

Abbé Serge BILLOT

Éditorial de la feuille paroissiale « *Nos Clochers Réunis* » de novembre 2018.

(\*) Dalverny Aimé, né le 30 décembre 1883 à Molières-Cavaillac (Gard), mort le 13 juin 1918 au combat d'Antheuil (Oise), à l'âge de 35 ans. Prêtre de la Congrégation des Oblats de Marie.